

I / OBJECTIF DE LA FORMATION

Le titulaire de la Licence professionnelle de conducteur des travaux en BTP doit être capable d'assurer :

- Une expertise de haut niveau en gestion et organisation des systèmes de transports
- Une gestion intégrée des déplacements des personnes et du transport des marchandises
- Une Conception d'applications de collecte de données de transport
- Des Enquêtes et comptages routiers
- Une Recherche opérationnelle
- Etude de financement des structures des transports
- Mener une Etude de sécurité routière et sureté des transports
- Logistique aéroportuaire
- Technique d'exploitation des transports de masse

La formation permet au titulaire d'occuper le poste de conducteur de travaux, de cadres de chantier de BTP ou techniciens supérieurs en bureaux d'études.

II / PUBLIC VISE

La formation est ouverte aux titulaires du bac +2 des séries scientifiques, techniques ou L2 ; d'une licence en série scientifique, d'un DUT, d'un DST ou de tout diplôme équivalent dans une des options des transports, de la mobilité urbaine, de la logistique, de la planification et du génie civil.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier suivi d'un entretien.

Les candidatures seront reçues du **1^{er} Août au 15 Novembre 2022**.

Le frais de dossiers non remboursable s'élève à 15 000F et sont versés au moment du dépôt de candidatures

Les sélectionnés auront un délai de 2 semaines (15 jours) pour compléter leur dossier et payer les **droits d'inscription (Frais d'inscription + mensualités de Juin et de Juillet 2023 (voir coût de la formation))**.

Au-delà de cette date, les sélectionnés de la liste d'attente seront autorisés à s'inscrire dans la limite des places disponibles.

La rentrée est fixée en **décembre 2022**

III / REGIME DE LA FORMATION

Les enseignements se font en présentiel et/ou à distance sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques et d'un stage en entreprise.

Les cours sont assurés par les enseignants titulaires du département, d'autres enseignants (nationaux et/ou étrangers d'université) et des professionnels du secteur des transports, de la mobilité, de la logistique et des BTP choisis en raison de leur compétence.

La formation est organisée en unités d'enseignement (UE) affectées d'un certain nombre de crédits regroupant des éléments constitutifs (EC).

La formation se fera sur une durée de deux (2) semestres. Elle prévoit un volume horaire de 1 200 heures réparties ainsi :

- Semestre 1 : enseignements théoriques : 600 h.
- Semestre 2 : projets tuteurés et stage : 600 h

La formation se fera dans les locaux de l'ESP. Elle se déroulera en cours du jour et/ou du soir à raison de 07 heures par jour du lundi au vendredi et le samedi matin.

IV / ETAPES DE LA FORMATION

Premier semestre

- LICTLM 3511 : Anglais technique
- LICTLM 3512 : Techniques d'expression et de communication
- LICTLM 3513 : Informatique
- LICTLM 3521 : Conception d'applications de collecte
- LICTLM 3522 : Statistique
- LICTLM 3523 : Enquêtes et comptages routiers
- LICTLM 3531 : Droit des transports
- LICTLM 3532 : Fiscalité
- LICTLM 3533 : Commerce international
- LICTLM 3541 : Economie de l'environnement
- LICTLM 3542 : Recherche opérationnelle
- LICTLM 3543 : Economie des transports
- LICTLM 3551 : Modes de transports terrestres
- LICTLM 3552 : Modes de transports aériens et maritimes
- LICTLM 3553 : Transports urbains et interurbains
- LICTLM 3561 : Financement des structures des transports
- LICTLM 3562 : Tarification des transports
- LICTLM 3563 : Planification urbaine et mobilité

Deuxième semestre

- LICTLM 3611 : Etude des carrefours
- LICTLM 3612 : Sécurité routière et sureté des transports
- LICTLM 3613 : Système d'information et gestion de la clientèle
- LICTLM 3621 : Technique d'exploitation des transports de masse
- LICTLM 3622 : Gestion de flottes
- LICTLM 3623 : Formalisation et professionnalisation
- LICTLM 3631 : Logistique aéroportuaire
- LICTLM 3632 : Plateformes intermodales
- LICTLM 3633 : Transport de marchandises
- LICTLM 3641 : Gestion de stocks
- LICTLM 3642 : Achats et approvisionnements
- LICTLM 3651 : Projets tuteurés.
- LICTLM 3652 : Stage

V / EVALUATION DE LA FORMATION

A la fin de chaque UE, les élèves sont soumis à des évaluations qui peuvent être présenteielle ou en ligne individuelle ou sous forme TD, de TP ou de TPE. Elle comporte des contrôles continus et/ou des examens terminaux.

Les évaluations se font sous forme de contrôle continu et devoirs surveillés. La moyenne de l'élément constitutif d'une unité d'enseignement s'établit par pondération entre les notes de contrôles continus, des TP affectés du coefficient 1 et du devoir surveillé affecté du coefficient 2.

La moyenne d'une unité d'enseignement est obtenue en faisant une pondération de la moyenne des éléments constitutifs affectés des crédits correspondants sur le nombre total de crédits de l'unité d'enseignement. L'unité d'enseignement est validée lorsque la moyenne obtenue est au moins égale 10/20.

Le semestre est validé si la moyenne obtenue en faisant la moyenne des UE affectés de leurs crédits sur le nombre total de crédits qui est de trente (30), est au moins égale à 10/20.

A la fin de la formation, un mémoire de stage en entreprise doit être rédigé et soutenu devant un jury composé de professionnel et d'enseignants de l'ESP.

La présence des étudiants aux contrôles continus et devoirs surveillés se font est obligatoire. Toute absence non justifiée entraîne la note zéro.

En cas d'absences justifiées, l'élève est convoqué à une épreuve de remplacement. Il ne peut y avoir de justification à une épreuve de remplacement.

Toute absence justifiée ou non justifiée à cette épreuve de remplacement est sanctionnée par la note zéro.

A l'issue de la formation, un conseil de classe déterminera la liste des étudiants admis qui ont validé les semestres 1 et 2. Le Diplôme de Licence Professionnelle Conducteur de travaux leur sera délivré par l'Université Cheikh Anta DIOP assorti selon le cas de la mention Très bien, Bien, Assez Bien ou Passable.

VI COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est constitué :

- des droits d'inscription régis par l'arrêté n°17072 en date 18 octobre 2013 du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et sont payés à l'université via une institution bancaire ;
- des frais d'écologie payés au niveau des caisses de l'Ecole Supérieure Polytechnique.

A) Les Droits d'inscriptions

Les Droits d'inscription sont répartis en deux groupes :

- Les étudiants UEMOA (ressortissants des pays de l'UEMOA ou des pays signataires d'accord de coopération spécifique avec le Sénégal)
-

Année	LIC-TLM
Classe Jour	25 000 Frs

- Les étudiants hors UEMOA (ressortissants des pays qui ne sont pas dans le lot 1)

Année	LIC-TLM
Classe Jour	200 000 Frs

B) Les frais d'écologie

1) Personnes physiques

a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensualités	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
LP CT	25 000	85 000	150 000	8	1 310 000

b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensualités	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
LP CT	200 000	260 000	150 000	8	1 660 000

2) Personnes morales

a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensualités	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
LIC-TLM	25 000	185 000	200 000	8	1 810 000

b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensualités	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
LIC-TLM	200 000	360 000	200 000	8	2 160 000

C) Le paiement à l'inscription

a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Juin	Juillet	TOTAL INSC.
LIC-TLM	25 000	85 000		150 000	260 000

b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Juin	Juillet	TOTAL INSC.
LIC-TLM	200 000	260 000		150 000	610 000

Les étudiants pris en charge par un organisme ou une entreprise sont soumis aux mêmes conditions de règlement que les particuliers. Toutefois la somme avancée à l'inscription leur sera remboursée dès que le paiement par l'organisme ou l'entreprise parviendra à l'E.S.P.

Pour les étudiants qui optent pour le paiement mensualisé, il est à retenir que le dernier délai de paiement est fixé au 05 du mois.

VII DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comporte :

- ◆ Un formulaire de préinscription à remplir
- ◆ Un curriculum vitae
- ◆ Un extrait de naissance – 6 mois.
- ◆ Les copies certifiées des diplômes
- ◆ Les relevés certifiés des notes des diplômes obtenus
- ◆ Une attestation de prise en charge en cas de financement par un organisme ou une entreprise.
- ◆ Frais de dossier : 15 000 FCFA

N.B : l'admission à l'UCAD se fait à travers la plate-forme admission.ucad.sn et/ou equivalence.ucad.sn et/ou equivalence.ucad.sn

les dossiers incomplets sont classés sans suite.

Université Cheikh Anta Diop Dakar
Ecole Supérieure Polytechnique



DEPARTEMENT GENIE CIVIL
CENTRE UNIVERSITAIRE DE
RECHERCHE ET D'ETUDE DE LA
MOBILITE

LICENCE
PROFESSIONNELLE

TRANSPORT-LOGISTIQUE
ET MOBILITE

ANNEE UNIVERSITAIRE

2022 / 2023

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter :

Département Génie civil-CUREM
☎ : 33 824 48 87–Fax 33 824 29 26
775496922-776567914

Email : lic-ltm@esp.sn / rp-ltm@esp.sn
tml-curem-geniecivil@esp.sn